

# 15e Colloque international en évaluation environnementale

## BIODIVERSITÉ ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Efficacité de l'évaluation environnementale pour l'atteinte des objectifs de développement durable : application à la gestion de la biodiversité

ORGANISÉ PAR



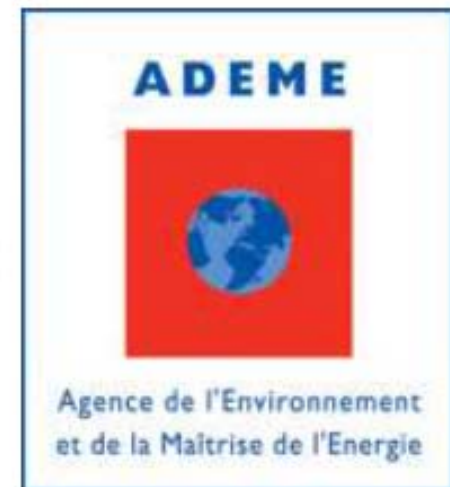
**Secrétariat international  
francophone pour l'évaluation  
environnementale (SIFÉE)**

UNESCO, 20 septembre 2010

**Jean-Philippe WAAUB**, Président du conseil d'administration du SIFÉE

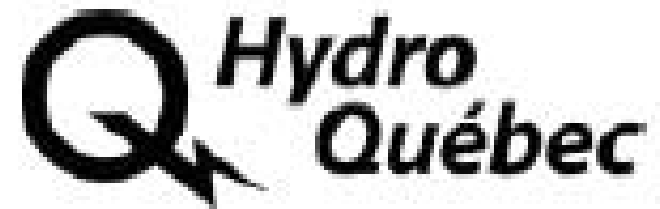
# En partenariat avec

## EN PARTENARIAT AVEC



# En collaboration avec

## COLLABORATEURS



Agence canadienne  
d'évaluation environnementale

Canadian Environmental  
Assessment Agency



PRINCIPAUTÉ  
DE MONACO

# Soutien majeur du SIFEE

## SOUTIENS MAJEURS AU FONCTIONNEMENT DU SIFÉE



*Développement durable,  
Environnement  
et Parcs*

Québec 



# Plan de l'exposé

## Déclaration de Paris: Vers Nagoya et Rio+20

- **Enjeux**
- **Recommandations**

# 1. Enjeux

- 1 Reconnaissance de la biodiversité comme un élément incontournable du développement durable
- 2 Articulation entre les textes juridiques nationaux, internationaux et entre conventions qui doivent être suffisamment précis et l'application de ces textes par un réseau d'acteurs garantissant la qualité des ÉE sur la biodiversité
- 3 Développement et rôle accru des ÉES
- 4 Liens entre diversités biologique et culturelle
- 5 Généralisation, amélioration et adaptation des modes de participation des publics

# 1. Enjeux (suite)

- 6 Prise en compte des incertitudes dans l'ÉE: effets des changements climatiques, évaluation économique de la biodiversité, efficacité des mesures d'atténuation, données scientifiques de base, etc.
- 7 Contribution durable des activités agricoles et forestières à l'amélioration de la sécurité et du bien être des populations dans des contextes pédoclimatiques et évolutifs
- 8 Compatibilité entre exploitation minière, développement d'infrastructures (énergiee, transports...) et préservation de la biodiversité
- 9 Prise en compte des impacts cumulatifs sur la biodiversité



## 2. Recommandations

- 1 Promouvoir les interactions entre les niveaux territoriaux qui se font dans une mise en œuvre souple favorisant l'appropriation par les réseaux d'acteurs
- 2 Mettre en œuvre un processus vers une convention internationale sur les systèmes d'ÉE (observatoire de données, directives, ÉIE, ÉES, surveillance, suivi, etc.)
- 3 Imposer les ÉES comme instrument de prévention des catastrophes naturelles ou technologiques intégrant les questions de biodiversité (vulnérabilité, résilience, etc.)
- 4 Améliorer la surveillance et le suivi et se donner les moyens d'en profiter par la suite.
- 5 Stimuler la recherche scientifique et la valorisation des savoirs endogènes traditionnels pour combler les incertitudes scientifiques



## 2. Recommandations

- 6 Intégrer systématiquement toutes les composantes de la biodiversité dans les évaluations environnementales relatives aux travaux de recherches et d'exploitations minières
- 7 Favoriser les pratiques innovantes de réhabilitation des sites miniers comme mesures d'atténuation et de compensation dans le cadre d'une étude d'impacts
- 8 Développer des méthodes d'évaluation des impacts cumulatifs sur la biodiversité
- 9 Mieux intégrer les outils économiques dans les évaluations environnementales: services écosystémiques rendus et compensation

## 2. Recommandations

- 10 Prévenir les risques de regressions du rôle des évaluations environnementales dans l'amélioration de la protection de l'environnement, liée à un assouplissement des réglementations notamment les dérogations et exemptions dans le champ d'application de l'évaluation environnementale
- 11 Promouvoir l'évaluation environnementale de politiques, plans, programmes et projets à caractère environnemental (projets de conservation ou de restauration, etc.)
- 12 Mieux utiliser les réseaux d'espaces protégés (MAB, Natura 2000 etc.) comme instruments d'information, d'échange et d'apprentissage.
- 13 Favoriser sur les variantes de localisation concernant la prise en compte de la biodiversité dans les ÉIE
- 14 Favoriser la conception de variantes incluant les meilleures technologies afin de réduire la consommation d'énergie et de ressources (foyers améliorés, pico-centrales...)

## 2. Recommandations

- 15 Mieux prendre en compte les impacts sociaux en liaison avec les effets sur la biodiversité
- 16 Développer des indicateurs de la biodiversité, y compris juridiques, qui soient à la fois valides du point de vue scientifique, accessibles aux observateurs de terrain, intelligibles et opérationnels pour les divers acteurs en évaluation environnementale
- 17 Favoriser l'accessibilité des données scientifiques, spatiales etc. et l'harmonisation de la qualité des données en vue d'évoluer vers de meilleures pratiques d'évaluation

## 2. Recommandations

- 18 Assurer l'identification et la transmission des savoirs endogènes et traditionnelles et les mobiliser au service de pratiques nouvelles à hautes valeurs écologiques
- 19 Mettre en valeur les avantages des pratiques agricoles et forestières plus respectueuses de l'environnement, en terme de qualité sanitaire et de durabilité économiques
- 20 S'assurer que les évaluations environnementales prennent en compte de façon adéquate le rôle des connectivités écologiques, y compris dans les zones transfrontières
- 21 Renforcer les capacités des acteurs dans le domaine de l'évaluation environnementale, notamment de l'évaluation de la biodiversité

## 2. Recommandations

- 22 Consolider le rôle du SIFÉE, comme réseau d'experts Nord-Sud, dans le domaine des renforcements de capacités et de développement d'outils adaptés en évaluation environnementale et de suivi, notamment pour la prise en compte de la biodiversité
- 23 Capitaliser et diffuser les nombreuses bonnes pratiques qui ont été illustrées, notamment sur l'implications des acteurs et sur le rôle de femmes, l'émergence de techniques de restauration des milieux, etc.



**Merci de votre attention !**